



DEMANDE de PARTICIPATION FINANCIERE

Aux frais de séjour d'une famille ¹
(Couple avec ou sans enfant, célibataire)
(1 demande par famille)

Séjour dans les établissements "Sélections" du CCGPF

Aux frais de séjour d'un enfant ¹
(1 demande par enfant)

A déposer dans un délai maximum de deux mois suivant la fin de la période de séjour

RENSEIGNEMENTS à FOURNIR PAR LE DEMANDEUR

AGENT

N° immatriculation SNCF

| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

Nom : Prénom :

Actif

Retraité

CASI

Adresse domiciliaire :

Code postal :

| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|

 Ville :

domicile : de service :

Mail :

Etablissement :

U.O. : Localité

Adresse de votre lieu de travail :

R.I.B. inchangé depuis la dernière demande (merci de cocher la case)

POUR L'ENSEMBLE DES DEMANDES, JOINDRE LES PIÈCES SUIVANTES :

- **DÉCLARATION DE RESSOURCES** : photocopie du dernier avis d'imposition . En cas de vie maritale, joindre les deux avis d'imposition.
- Une photocopie du dernier **BULLETIN DE SALAIRE** (pour les actifs), de **PENSION** (retraités ou veuves)
- Une copie du **JUSTIFICATIF DE PAIEMENT ET DE PRÉSENCE** de votre enfant dans l'établissement du séjour.
- Une **RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**
- **ENFANT À CHARGE** : Une copie de l'attestation de la Caisse de Prévoyance ou de la Sécurité Sociale.

Une seule demande peut être présentée par la famille (même si les deux époux travaillent à la SNCF).

Les dossiers complets reçus entre le 1er janvier et le 30 juin seront payés fin Juillet.

⁽¹⁾ Cocher la case correspondante Les dossiers complets reçus entre le 1er juillet et le 31 décembre seront payés fin janvier.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

C.A.S.I. Lorraine - 5 rue Victor Jacob 57000 METZ - Tél. : 03.87.50.66.18

contact@casi.lorraine.fr - www.casilorraine.fr

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE SÉJOUR **D'UN ENFANT**

1 demande par enfant

MERCI DE FAIRE COMPLÉTER CETTE ATTESTATION PAR L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR

- En centre ou camp de vacances non CCGPF
- En maison familiale, village ou gîte de vacances non CCGPF
- En centre ou accueil de loisirs sans hébergement non CASI Lorraine
- En classe ou séjour de découverte (de 5 jours minimum)

Nom : Prénom : Sexe :

Date et lieu de naissance :

Est-il orphelin : de père de mère pupille SNCF

L'enfant a-t-il bénéficié durant l'exercice de référence (du 1^{er} juillet de l'année 2024 au 30 juin de l'année 2025)

- D'un séjour en centre de vacances du CCGPF SNCF et/ou du CASI Lorraine dans l'exercice en cours

OUI NON

- D'une participation du CASI Lorraine pour un séjour en établissement non CCGPF dans l'exercice en cours

OUI NON

Ne pas compléter pour les
Centres ou Accueils de Loisirs
Sans Hébergement

IMPORTANT : exercice de référence : du 1er juillet 2024 au 30 juin 2025

A Le

Certifié exact.

Signature du demandeur

ATTESTATION DE LA DIRECTION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SÉJOUR

NOTA IMPORTANT

**A REMPLIR PAR L'ORGANISATEUR, DÈS LA RÉALISATION COMPLÈTE DU SÉJOUR
ET ENCAISSEMENT DE LA SOMME DUE PAR LA FAMILLE
JOINDRE OBLIGATOIREMENT LE JUSTIFICATIF DE PAIEMENT ET DE PRÉSENCE DE L'ENFANT
ÉMANANT DE L'ÉTABLISSEMENT DU SÉJOUR**

La demande doit parvenir au **CASI LORRAINE DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE DEUX MOIS
SUIVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE SÉJOUR**

Je soussigné :

Directeur de la maison familiale de vacances du centre ou camp de vacances
 du village de vacances du centre ou accueil de loisirs sans hébergement
 du gîte familial de vacances de la classe ou du séjour de découverte

N° d'agrément Jeunesse et Sport :

Délivré par : le

Désignation et adresse complète du séjour

Adresse

Organisé par

Ayant son siège à

Atteste que l'enfant

Envoyé dans mon établissement par M.

A séjourné du au inclus, soit jours

Pour un montant total de euros payé par la famille, dont Euros d'adhésion.

Il a bénéficié des prestations suivantes repas de midi goûter seul

Selon si l'enfant a pris ses repas au Centre, le coût de la journée enfant est deeuros

 n'a pas pris ses repas au Centre, le coût de la journée enfant est de euros

Cachet de l'établissement de séjour

A Le

Certifié exact

Signature du directeur

(1) Cocher la case correspondante

(2) Indiquer très exactement les frais de pension payés par les parents, à l'exclusion des autres frais (voyages, excursions, etc.) sans tenir compte de la participation éventuelle du CASI Lorraine

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUX FRAIS DE SÉJOUR D'UNE FAMILLE

(Couple avec ou sans enfant, célibataire) - (1 demande par famille)

→ Séjour dans les établissements "SÉLECTIONS" du CCGPF en France uniquement (voir catalogues du CCGPF)

| LISTE DES PARTICIPANTS AU SÉJOUR FAMILIAL - "SÉLECTIONS" CCGPF | | |
|--|--|--|
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Lieu du séjour : | | |
| Dates de séjour : | | |

Important : période de référence : vacances d'ÉTÉ de l'année 2024 (des deux dernières semaines de JUIN aux deux premières semaines de SEPTEMBRE) et vacances d'HIVER de l'année 2025.

A Le

Certifié exact

Signature du demandeur

ATTESTATION DE L'ÉTABLISSEMENT DE SÉJOUR

"Sélections" du CCGPF

A remplir dès la réalisation complète du séjour et encaissement de la somme due par la famille.

La demande doit parvenir au CASI Lorraine **DANS UN DÉLAI MAXIMUM DE DEUX MOIS SUIVANT LA FIN DE LA PÉRIODE DE SÉJOUR**

Je soussigné

De la Maison Familiale Autres
 Directeur (2) Du Village de Vacances
 Du Gîte de Vacances

Désignation et adresse complète du lieu de séjour

Atteste que M. Mme

A (ont) séjourné du Inclus, au inclus, soit jours.

Frais de séjour : → joindre obligatoirement une facture acquittée du CCGPF.

| |
|-------------------------------------|
| Cachet de l'établissement de séjour |
|-------------------------------------|

A Le

Certifié exact

Signature du demandeur

⁽²⁾ Cocher la case correspondante